



La Ferrière



Renan



Sonvilier



Saint-Imier



Villeret



Cormoret



Courtelary



Cortébert



Corgémond



Sonceboz-Sombeval

## Communiqué de presse

# Magic Pass reconduit à un prix préférentiel

Lancé en 2017, l'abonnement de saison pour 25 stations de ski romandes s'étend. Egalement valable en été, il englobe par ailleurs de nouveaux domaines touristiques. Les enfants en âge de scolarité des dix communes actionnaires d'Erguël Sports SA peuvent se le procurer dès à présent.

Compte tenu de l'élargissement saisonnier et géographique de l'offre, le prix de lancement du Magic Pass a été augmenté de 20 francs. Pour les enfants nés entre 2003 et 2012, il est désormais vendu à 269 francs.

Si l'on déduit la subvention de 110 francs proposée dans les communes qui s'étendent de La Ferrière à Sonceboz, les enfants en âge de scolarité peuvent utiliser les remontées mécaniques de la trentaine de destinations partenaires du 1<sup>er</sup> mai 2018 au 30 avril 2019 pour 159 francs. Un prix qui défie toute concurrence!

### Offre limitée dans le temps

Il s'agit, néanmoins, de ne pas trop tarder pour acquérir son sésame. L'offre préférentielle à 269 francs est limitée dans le temps. Or, seuls les abonnements achetés à ce prix donnent droit au rabais de 110 francs.

Attention, il n'est plus possible de souscrire au Magic Pass dans les communes. Il faut désormais passer commande directement sur le site [www.magicpass.ch](http://www.magicpass.ch). Dès leur ouverture estivale respective, il sera également possible de se le procurer aux guichets des stations partenaires.

La somme de 110 francs, par contre, est remboursée dès à présent par les caisses communales respectives sur présentation de l'abonnement acquis au tarif de lancement de 269 francs. Il en va de même pour les personnes en possession d'un bon de 80 francs délivré en 2017 à faire valoir sur l'abonnement de cette année. Il suffit de se présenter à l'administration municipale du lieu de domicile avec le Magic Pass 2018-2019 et, le cas échéant, avec le bon.

### Abonnement local maintenu

Pour les écoliers qui souhaiteraient se limiter aux seules installations des Bugnenets-Savagnières, de Tramelan et du Crêt-du-Puy, l'offre locale traditionnelle est maintenue. Grâce au partenariat exemplaire noué avec la société des remontées mécaniques Bugnenets-Savagnières SA, le prix de l'abonnement reste inchangé à 110 francs. Cette dernière a renoncé à répercuter la gratuité offerte aux enfants de moins de six ans et la mise en service programmée d'un nouveau télési.

Le processus de commande de l'abonnement local sera lancé à la rentrée scolaire d'août. Un formulaire sera le moment venu distribué dans les écoles, qui devra être retourné aux communes de domicile jusqu'au 15 septembre 2018.

(communiqué)

### **Formule Magic Pass à CHF 159.- / 30 stations en Suisse romande ([www.magicpass.ch](http://www.magicpass.ch)) :**

Anzère, Bugnenets-Savagnières, Charmey, Château-d'Oex, Crans-Montana, Crêts-du-Puy, Espace Dent-Blanche, Glacier 3000, Grimentz-Zinal, Jaun, La Berra, La Lécherette, Les Diablerets, Les Marécottes, Les Mosses, Les Paccots, Les Pléiades, Les Rochers-de-Naye, Leysin, Mayens de Conthey, Moléson, Nax-Mont-Noble, Ovronnaz, Rathvel, Schwarzsee, St-Luc/Chandolin, Tramelan, Vallée de Joux, Verconsin et Villars-Gryon

